



# La loi de 1905 et l'université de Toulouse ou la laïcité au bon sens du terme

Alain Alcouffe

► **To cite this version:**

Alain Alcouffe. La loi de 1905 et l'université de Toulouse ou la laïcité au bon sens du terme. 2006. <halshs-00009977>

**HAL Id: halshs-00009977**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009977>**

Submitted on 5 Apr 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La loi de 1905 et l'université de Toulouse ou la Laïcité au bon sens du terme

Communication au colloque Iesr – Toulouse décembre 2006

Alain Alcouffe\*, [alain.alcouffe@univ-tlse1.fr](mailto:alain.alcouffe@univ-tlse1.fr)

Le long rectorat de Claude Henri Perroud et la reconstitution de l'université .....	4
Benjamin Baillaud, l'Observatoire et la faculté des sciences .....	6
Baillaud, savant et catholique .....	7
De l'observatoire de Toulouse à l'observatoire de Paris.....	9
Paul Sabatier, un cas d'ostracisme anticatholique.....	10
L'université et les hospices civils de Toulouse .....	12
La laïcisation des hospices civils de Toulouse .....	13
Jean Jaurès et la laïcisation des hospices .....	14
La faculté de théologie de Montauban .....	15
L'intégration de la faculté de théologie dans l'université.....	16
La vaine défense du caractère universitaire de la faculté de théologie par ses doyens.....	17
La bibliothèque universitaire .....	19
Conclusion.....	19

**Résumé :** L'université de Toulouse, reconstituée en 1896, était la seule avec celle de Paris à comporter les cinq facultés grâce au rattachement de la faculté de théologie protestante de Montauban. Cette reconstitution avait nécessité une union sacrée toulousaine impliquant une grosse implication de la ville de Toulouse pour l'érection de la faculté de médecine et son rapprochement avec les hospices liés par un traité aux sœurs de Saint Vincent de Paul. Alors que les progrès de la science étaient invoqués par les anticléricaux dans leur lutte contre l'Église catholique, les deux figures de proue de la faculté des sciences de Toulouse durant cette période, Benjamin Baillaud et Paul Sabatier, étaient notoirement catholiques. L'article montre comment la conception de la neutralité de l'état vis à vis des religions qu'avait le recteur Perroud comme l'attitude de Jaurès, adjoint à l'instruction publique à la mairie de Toulouse ont permis l'élaboration d'un « compromis toulousain » permettant un apaisement des relations avec l'Église.

**Mots clés - :** université de Toulouse, laïcité, science et religion, carrières académiques, Claude Henri Perroud, Benjamin Baillaud, Paul Sabatier, Jean-Baptiste Senderens.

**Summary:** The University of Toulouse which has been reformed in 1896 was the only one with the Sorbonne to include the five faculties as the protestant faculty of theology at Montauban has been rallied to it. The "union sacrée" has been necessary in order to get this resurrection as well as a strong commitment of the city of Toulouse in order to obtain the transformation of the school of medicine into the faculty of medicine. For the training of students, the latter used the hospitals which a "treaty" tied to the congregation of Saint Vincent of Paul. As scientific developments were used by anticlericalism against the Catholic church, the two prominent scholars at the faculty of sciences, Benjamin Baillaud and Paul Sabatier, were notoriously catholic. The article shows that the idea of neutrality of state implemented by the rector Perroud as well as Jaures' behaviour, when he was in charge of education at the city council, led to a "compromise" appeasing the relationship with the Church.

**Keyword :** university of Toulouse, 'laïcité', science and religion, academic careers, Claude Henri Perroud, Benjamin Baillaud, Paul Sabatier, Jean-Baptiste Senderens

---

\* L'auteur remercie Christiane Alcouffe, Jacques Arlet, Agnès Bach, François Couderc, Michel Idrac, Jérôme Lamy, Paul Pistre, Mary Jo Nye, Michel Rongières pour leurs suggestions et commentaires. Il reste seul responsable des opinions exprimées et des erreurs éventuelles.



Le fait religieux occupe une place importante dans l'histoire de l'université de Toulouse dont l'acte de naissance officielle est le traité du 12 avril 1229 qui mettait fin à la croisade des Albigeois et dans lequel le comte de Toulouse se voyait imposer le traitement d'un certain nombre de professeurs dont 4 maîtres en théologie. Naturellement le haut enseignement préexistait à ce traité mais les conditions particulières de cette fondation officielle ont marqué l'histoire de l'université et on en trouve un écho dans l'embarras ou les polémiques qui entourent les célébrations de cette naissance<sup>1</sup>. Lors des commémorations du 700<sup>e</sup> anniversaire en 1929, le livre officiel insiste sur « la création nationale et séculière » en s'appuyant sur des sources ... de l'institut catholique<sup>2</sup> qui n'est pas autrement mentionné dans l'ouvrage. Au contraire l'ouvrage commémoratif du 750<sup>e</sup> anniversaire porte un titre plus neutre « Toulouse universitaire » et inclut l'institut catholique dans sa présentation des différents établissements d'enseignement supérieur toulousains<sup>3</sup>.

Celui-ci connut un bouleversement durant la période révolutionnaire. Quand l'université en France fut réorganisée par Napoléon en 1808 deux facultés de théologie furent créées dans l'académie de Toulouse. C'est ainsi qu'exista au 19<sup>e</sup> siècle une faculté officielle de théologie catholique à Toulouse. Son corps enseignant comportait des professeurs de l'ancienne faculté, mais faute d'élèves cette faculté végéta et elle disparut de fait avec le dernier professeur en 1843, quoiqu'elle soit encore évoquée en 1854 par le recteur qui fait état des bonnes dispositions à cet égard de l'archevêché et, bien plus tard, par les doyens de la faculté de théologie protestante Monod (1891-1894) et Bruston (1894-1906) alors que l'existence de celle-ci était menacée. Elle avait été installée en 1810 à Montauban le 3/12/1810 en présence des délégués des différents consistoires tandis que l'inauguration administrative avait eu lieu la veille. Dès l'origine, le caractère mixte universitaire et ecclésial était ainsi établi, une situation qui devait perdurer presque un siècle et constituer un des éléments principaux de l'application à l'université de Toulouse de la loi de 1905 que nous allons étudier de 1891 à 1908. L'élargissement de la période tient au souci de mettre la loi de 1905 en perspective mais aussi aux vicissitudes de l'université durant les années précédant 1905. En effet en 1808, avait été créé une Université en France tandis que les liens entre les facultés d'un même site étaient quasiment inexistantes. Ce n'est qu'en 1893 que le corps formé par la réunion de plusieurs facultés de l'État dans un même ressort académique se vit attribuer la personnalité civile et il fallut encore attendre 1896 pour que les corps de facultés prennent le nom d'Université. C'est donc de façon quelque peu abusive que nous parlerons de « l'université de Toulouse » avant 1896 et encore la réforme de 1896 n'avait elle

---

<sup>1</sup> On notera que le site officiel [http://www.educationnationale.com/edu\\_france\\_sup\\_date.html](http://www.educationnationale.com/edu_france_sup_date.html) dans son historique de l'enseignement supérieur en France passe de 1192 « 1er privilège de l'Université de Paris donné par le pape Célestin XII (1er statut en 1215) » à « 1257 fondation de la Sorbonne par Roger de Sorbon (1201-74, chanoine) » pour passer directement au « 1289-26-10 le pape Nicolas IV érige en universités les écoles de droit, de médecine et des arts de Montpellier ».

<sup>2</sup> Le recteur Dresch signale que le livre a été rédigé par M. Calmettes de la Faculté des lettres à partir des notes de Louis Vié. Le chapitre II consacré à la fondation de l'université cite le discours du RP Caussette et L. Saltet, « L'ancienne université de Toulouse » *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 1912, n°1.

<sup>3</sup> Mais cette célébration fut, par contre, mouvementée, du fait d'un réveil de la mémoire occitane – cf. René Soula, 2005.

dotée l'université celle-ci que de pouvoirs restreints. Les rapports annuels adressés au ministre permettent de suivre le corps enseignant, ses travaux ainsi que le cadre de l'enseignement supérieur à Toulouse. Les rapports changent de nom en 1896 mais la lecture de ces documents reflète le même état très subordonné de ces établissements. 1891 marque dans la vie universitaire toulousaine une date importante car c'est cette année-là que l'école préparatoire de médecine et de pharmacie devient la faculté grâce aux efforts du professeur Caubet (1844-1913), du recteur Perroud (1839-1919) et de l'adjoint au maire Jean Jaurès (1859-1914), trois figures qui ont joué un grand rôle essentiel dans l'application à Toulouse de la séparation de la religion et de l'enseignement supérieur.

### ***Le long rectorat de Claude Henri Perroud et la reconstitution de l'université***

Le recteur Perroud est une figure clé de la période puisqu'il a été en poste de 1881 à 1908. Il était né à Villefranche sur Saône où il s'était lié d'amitié avec Vermorel<sup>4</sup>. Au lycée de Macon, il fut l'élève d'Ernest Desjardins, le père de Paul Desjardins, qui lui fit lire la Bible. Ernest Desjardins qui devait devenir maître de conférences à l'École Normale, collaborateur de Napoléon III, membre de l'Institut, lui fit donner une bourse pour le Lycée Louis Le Grand. En 1857, il entra à l'École Normale « cacique » c'est-à-dire premier au concours d'entrée. Mal à l'aise dans cet établissement, Perroud avait des amitiés extérieures « républicaines ». Enfin, l'année de l'agrégation, il devait rencontrer Albert Dumont<sup>5</sup> qui allait devenir directeur de l'enseignement supérieur. Après Normale, Perroud fut envoyé au Lycée du Puy où il connut le père de Jules Vallès. Plus tard, au lycée de Clermont-Ferrand il fréquenta Agénor Bardoux<sup>6</sup> qui devait devenir ministre de l'instruction publique en décembre 1877. Tancé par Victor Duruy pour ses fréquentations, Perroud démissionna. Il devait alors être appelé à la direction du journal libéral de Bourg-en-Bresse dont la ligne était républicaine modérée. Après le 2 janvier 1870, le journal soutint l'expérience d'Émile Ollivier<sup>7</sup>. Finalement, un peu par hasard, il revint à l'université après la chute de l'empire et rédigea ses thèses et c'est Albert Dumont qui allait le nommer recteur de Toulouse « malgré des résistances assez vives, paraît-il, de Jules Ferry »

---

<sup>4</sup> Auguste Vermorel, (1841-1871), proudhonien, journaliste, opposant à Napoléon III, emprisonné, il fut libéré après la chute de l'Empire et prit une part active à la Commune. Blessé, il devait décéder à Versailles.

<sup>5</sup> A. Dumont (1842 – 1884), archéologue, avait été recteur de Montpellier avant d'être nommé par Jules Ferry à la direction de l'enseignement supérieur. le 21 juillet 1879. Il fut responsable d'une orientation de l'enseignement de l'économie politique que déplorèrent beaucoup d'économistes. L. Walras, rapporte dans son autobiographie avoir adressé à « son ami Jules Ferry se trouvant Ministre de l'Instruction publique » une *Note sur l'organisation de l'enseignement de l'économie politique et sociale à l'École pratique des Hautes études en vue d'y former des professeurs de Facultés*. Walras poursuit : « cette affaire parut d'abord vouloir aboutir, mais elle fut bientôt sacrifiée à des préoccupations d'un caractère plus pressant. Il ne faut pas attendre de la France actuelle de la politique à longue portée: elle n'en fait que de circonstance ».

<sup>6</sup> Agénor Bardoux, (1829-1897), était avocat à Clermont-Ferrand et n'hésitait pas à professer sa foi républicaine. En 1871 il fut élu député du Puy-de-Dôme à l'assemblée nationale, puis réélu en 1876 et 1877. À l'Assemblée il était président du groupe centre gauche, ardent partisan de la République mais non anticlérical. Il démissionna en 1879 et ne fut pas réélu en 1881, mais fut nommé sénateur inamovible en décembre 1882. Il est l'arrière-grand-père de Valéry Giscard d'Estaing.

<sup>7</sup> Émile Ollivier (1825-1913), Avocat, orateur parlementaire, publiciste, il fut député de Paris en 1853 et l'un des cinq opposants à l'Empire. Aux élections de 1869; rallié à l'Empire libéral, il fut élu dans le Var et devint brièvement premier ministre en 1870.

(Plassard, p. 156). Cet itinéraire permet de situer le recteur parmi les républicains modérés tandis que ses travaux historiques consacrés à Mme Rolland et plus généralement aux Girondins, comme son action pour l'université de Toulouse traduisent d'un souci « décentralisateur ». Déjà dans sa thèse, il relève la tentative de création d'un état aquitain entre les Francs et les Sarrasins. Après de multiples travaux de recherches sur les Girondins, on peut dire qu'il finit par prendre fait et cause pour son objet d'étude comme en témoigne la fin de la préface de son dernier livre *La proscription des Girondins* « un dernier mot, un seul sur l'esprit dans lequel ce livre a été écrit. Il est *girondin*, parce que je suis du côté du courage et du malheur, mais je me suis attaché en même temps à rester toujours critique et objectif. » (cité par Plassard, p.158).

Au cours de son long rectorat, Perroud suivit activement l'ensemble des étapes qui accompagnèrent le passage d'un « corps de facultés » à « l'université de Toulouse » de 1896. La première étape en avait été la formation du conseil général des Facultés 'organe commun pour opérer la concentration des Facultés'. Il tint sa séance inaugurale le 4 février 1886. Il était composé des quatre doyens [Bois, (théologie protestante), Duménil, (lettres), Baillaud, (sciences) Bonfils, (droit)], du directeur de l'école de médecine (Caubet), membres de droit, tandis que parmi les élus figuraient plusieurs professeurs qui devaient devenir doyens de leur faculté et jouer un rôle par rapport au thème que nous étudions (Bruston et Monod pour la théologie, Sabatier pour les sciences et Paget pour le Droit). A tort ou à raison, les partisans des universités régionales craignaient l'hostilité 'jacobine' qui pouvait y voir une atteinte à l'unité nationale tandis que localement l'opinion publique redoutait que Toulouse ne soit pas intégré dans le petit nombre de villes qui verraient créer une université<sup>8</sup>. L'érection de la faculté de médecine et la présence de la faculté de théologie protestante apparaissaient dans ce contexte deux atouts de poids. Après de nombreuses péripéties, la transformation de l'école de médecine fut assurée suite à la visite à Paris d'une délégation emmené par le recteur. Elle comprenait « le préfet Cohn, le Maire Ournac, Jean Jaurès, son adjoint ; on se rendit chez Constans<sup>9</sup>, le Ministre de l'Instruction Publique, Léon Bourgeois étant absent, puis chez Liard qui 'surpris céda de mauvaise humeur mais franchement »<sup>10</sup> Finalement ce ne fut que le 31 juillet 1890 que le recteur Perroud put indiquer que « la question des universités est en bonne voie et que Toulouse sera compris dans le nombre des universités projetées. » (Rascol, p.260). Toulouse put se vanter d'être alors la seule ville universitaire à posséder les 5 facultés avec Paris où s'était repliée la faculté de théologie protestante de Strasbourg. De fait les craintes des toulousains étaient vaines et la stratégie de Liard qui ne voulaient pas transformer tous les groupes de facultés en universités fut un échec : en 1896, il fut créé une université dans chaque académie et les efforts toulousains pour justifier l'existence d'une université à Toulouse par l'intégration des ses différentes composantes ne changèrent rien à l'affaire.

---

<sup>8</sup> Prost reprenant l'article de Liard « Universités et Facultés » écrit « Lyon, Bordeaux, Lille, Montpellier, Nancy, et peut être Toulouse ou Rennes » (p. 236).

<sup>9</sup> Ernest Constans, né à Béziers (Hérault) le 3 mai 1833 et mort en 1913, fut d'abord professeur de droit à la faculté de Toulouse avant d'être élu député de la Haute-Garonne (circonscription de Toulouse) en 1876, siégeant au centre gauche. Son anticléricalisme est célèbre. Il joua un rôle important dans le développement de l'université toulousaine, mais il est aussi tristement célèbre pour son rôle dans la répression du mouvement ouvrier. Ministre de l'intérieur dans le cabinet présidé par Loubet, «Le ministre de l'Intérieur, Constans, profite du 1er mai pour s'affirmer un homme à poigne. Le 1er mai 1891 reste une date inoubliable : c'est l'affreuse journée de Fourmies. » cf. E. Dolléans, 1936.

<sup>10</sup> L. Rascol, p.255

La longévité de Perroud à Toulouse n'aurait sans doute pas été possible sans entente avec Dumont mais aussi avec Liard (1846-1917) que Cabanel présente comme « Protestant par conversion » dont la propre longévité de 1884 à 1902 en tant que directeur de l'enseignement supérieur est aussi impressionnante. Elle nous permet de situer l'enseignement supérieur dans le contexte des luttes entre cléricaux et anticléricaux du tournant du siècle. La biographie de Rascol, si elle évite d'aborder directement la position de Perroud sur la religion et l'université dont il avait la charge, nous renseigne par contre sur ses relations avec Liard et indirectement avec Benjamin Baillaud (Chalon-sur-Saône, 14 février 1848, Toulouse le 8 juillet 1934) dont l'arrivée à Toulouse, en 1878 fut « le début d'une ère nouvelle dans le développement de l'Observatoire, comme d'ailleurs dans celui de l'enseignement supérieur à Toulouse ».

### ***Benjamin Baillaud, l'Observatoire et la faculté des sciences***

A trente ans, Baillaud avait déjà une biographie remarquable bien résumée dans la thèse de J. Lamy (2004). Baillaud était entré à l'école Normale en 1866. Il y eut comme professeur le mathématicien Charles Hermite avec lequel il devait rester en relation. Parmi ses condisciples figuraient Liard (en lettres) mais aussi Jules Tannery<sup>11</sup> qui devait épouser sa sœur Esther et Edmond Bouty dont il devait épouser la belle-sœur Hélène Pons fin 1873. Les couples Baillaud, Bouty et Tannery restèrent très proches toute leur vie et se retrouvaient chaque année, l'été à Laissac<sup>12</sup> sur les terres de Mme Baillaud.

Le parcours politique et professionnel de Baillaud commence à Montauban où, jeune professeur de mathématique, il assiste au printemps 1870 à une conférence de Jules Simon et Jules Ferry lors de la campagne du dernier plébiscite de Napoléon III. En septembre, il est élu lieutenant colonel de la Garde Nationale de Montauban et se retrouve à la tête de plus de deux mille hommes. Il s'engage alors dans la bataille démocratique et soutient la liste menée par le républicain Freycinet. Baillaud préside alors une réunion électorale à Toulouse où il retourne une salle qui lui a, un moment, reproché sa mollesse politique. Il fonde un journal avec deux normaliens *Le républicain du Tarn et Garonne* dans le but de s'opposer au parti bonapartistes. Cet engagement lui vaut les foudres de Jules Simon devenu ministre de l'instruction publique en 1872. Lamy rapporte qu'ayant participé à une réunion électorale à Toulouse pour défendre une liste républicaine modérée, il fut muté à Saint Quentin (p.711).

Baillaud à son arrivée à Toulouse semble avoir retenu la leçon de neutralité de l'état et sollicité par le maire de Toulouse, l'opportuniste Ébelot, pour figurer sur une liste de candidats à un scrutin municipal, il accepte, mais quand le préfet Merlin à la tête d'une liste républicaine radicale lui indique à son tour qu'il avait pensé à lui, Baillaud tente de figurer sur les deux listes. Mais c'est impossible et par la suite, Baillaud s'abstiendra de tout engagement public, adoptant une réserve qui convenait à ses fonctions à la tête de la faculté des sciences ou à celle de l'Observatoire dont les mairies successives financeront le développement. Il fut, tout d'abord, alors qu'il était le plus jeune des professeurs doyen de la faculté de sciences de 1879 à 1888, désigné par le ministère à la suite de la révocation du doyen Molins. La faculté voulut marquer son indépendance lors de l'élection de 1888 mais le poste étant de nouveau vacant, il fut alors élu doyen en 1890 ce qui comme un « acte de réparation » et il devait conserver le poste jusqu'en 1894. Rascol qui a répertorié la correspondance officielle et privée de Perroud insiste sur les

---

<sup>11</sup> Jules Tannery (1848-1910). Grand mathématicien, il fut sous-directeur de l'École normale. Il est un de ces grands scientifiques de la fin du 19<sup>e</sup> siècle dont les travaux de philosophie comptèrent.

<sup>12</sup> R. Baillaud, 1977, t. II, p. 66. Laissac est à 25 km de Rodez en direction de Millau.

liens personnels unissant Liard et Baillaud, qui avaient été condisciples à l'École Normale, mais aussi de « l'amitié » entre Perroud et Baillaud<sup>13</sup>. Originaire de Bourgogne, Baillaud était arrivé à Toulouse en 1878, à la suite d'un chassé croisé, le directeur de l'observatoire de Toulouse ayant été appelé à succéder à la tête de l'Observatoire de Paris à Le Verrier au décès de celui-ci. Baillaud qui avait enseigné à la Sorbonne comme remplaçant temporaire de Le Verrier en 1877, était, d'ailleurs, très sensible aux différences de traitement et de statut entre Paris et les universités provinciales et dans ses rapports au conseil des facultés, il n'hésitait pas à se prononcer pour que les mérites des savants soient reconnus indépendamment de leur université de rattachement. Il participa avec enthousiasme au projet international de cartographie du ciel initiée en 1887 et la façon dont il remplit ses tâches lui valut une reconnaissance internationale dont témoigne la médaille Bruce et il devait être le premier président de l'Union Astronomique Internationale<sup>14</sup>. On peut trouver une autre indication de la conception très ouverte et dynamique de l'université que se faisait Baillaud dans le rôle qu'il a tenu dans la carrière de Thomas Jean Stieltjes (1856-1894)<sup>15</sup>. Celui-ci, passionné par les mathématiques mais rétif aux cursus standard, avait été tout d'abord employé à l'observatoire de Leiden en 1877. En 1882, il était entré en relation avec Charles Hermite<sup>16</sup> avec lequel il entretenait une intense correspondance scientifique (que Baillaud devait publier en 1905). Cette relation le convainquit d'abandonner l'observation astronomique et de se tourner vers les mathématiques. Il était sans diplôme universitaire dans cette discipline et les différentes tentatives qu'il entreprit échouèrent malgré les recommandations d'Hermite et ce fut finalement Baillaud qui, à la demande d'Hermite, lui fit obtenir une chaire à la faculté des sciences de Toulouse en 1886. Cet épisode montre l'insertion de Baillaud dans un réseau scientifique international et son souci de recruter des professeurs de qualité pour le développement de son établissement quitte à prendre des risques vis-à-vis des parcours formels.

Pour autant, il ne négligeait pas sa propre carrière et son passage de la direction de l'observatoire de Toulouse à celui de Paris en 1908, à l'issue d'un long processus entamé au moins depuis 1902, nous permet d'illustrer, dans l'université toulousaine de cette période, le climat général dans l'administration « d'épurations et ostracismes anticatholiques » dont a parlé Patrick Cabanel (in Baruch Duclert, 2000, p. 170). Mais il convient tout d'abord de préciser les positions religieuses des ces grandes figures de l'université toulousaine.

### ***Baillaud, savant et catholique***

René Baillaud dans ses *Souvenirs* donne quelques indications sur son père et les fréquentations de cette figure de l'université de Toulouse. Baillaud, catholique, marié à une rouergate, recevait volontiers chez lui des ecclésiastiques à Toulouse et encore plus, semble-t-il, lors de ses vacances, dans sa maison aveyronnaise de Laissac. Pour autant, catholique et scientifique, il ne semble pas avoir été un « intellectuel catholique » soucieux de jeter des ponts

---

<sup>13</sup> Rascol signale que les lettres privées de Liard et Perroud concernent rarement les sciences, « l'intimité de Liard et de Baillaud ayant pu permettre les contacts directs entre le Doyen de la faculté des sciences et le Directeur de l'Enseignement supérieur dont la confiance et l'amitié de Perroud pour B. Baillaud ne pouvaient rendre ombre » p. 263

<sup>14</sup> Obituary Notices : Associates :- Baillaud, Benjamin, *Monthly Notices of the Royal Astronomical Society*, Vol. 95, p.334

<sup>15</sup> <http://www-groups.dcs.st-and.ac.uk/~history/Biographies/Stieltjes.html>

<sup>16</sup> Hermite sous l'influence de Cauchy s'était rapproché de l'église catholique et était, de même, devenu royaliste en 1856, l'année de son élection à l'Académie des Sciences.

Cf. <http://www-groups.dcs.st-and.ac.uk/~history/Biographies/Hermite.html>



entre la science et la religion, si l'on en juge par l'éducation religieuse, somme toute assez réduite, donnée à ses fils.

Une autre figure de la famille Baillaud éclaire la situation de l'université toulousaine à la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans ses relations avec le fait religieux. Il s'agit de la sœur aînée Emma Baillaud. Perroud devait créer un lycée pour jeunes filles alors qu'il n'existait alors que des institutions privées. Après quelques péripéties, le lycée devait ouvrir le 8 janvier 1884 avec 46 élèves. Pour le diriger, Perroud avait fait appel à Emma Baillaud, sœur aînée de Benjamin Baillaud, qui était alors inspectrice des écoles maternelles de la Haute-Garonne. Perroud la présente ainsi : « Femme d'une haute moralité, d'une rare conscience, voulant bien ce qu'elle voulait, pieuse sans être bigote, (souligné par A.A.), elle inspirait confiance aux familles en écartant des préventions que l'on accumulait contre nous. [...] L'abbé Albouy, curé de Saint Sernin, - que je comparais à un inquisiteur pour son humeur combative – disait d'elle : « c'est l'aiguille qui fait passer le mauvais fil » (Perroud, cité par Rascol, pp. 211-213). Les possibilités de recrutement d'enseignantes étant limitées, il fut fait appel aux professeurs du lycée de garçons, mais aussi aux professeurs de la faculté de lettres de telle sorte que Jean Jaurès y enseigna la morale.

D'après R. Baillaud (p.8), on trouve ainsi dans le dossier administratif de sa tante « Mlle Baihaut jouit à Toulouse d'une réelle considération. Le parti hostile au lycée est même obligé de rendre justice à sa qualité supérieure et ne peut expliquer le succès de l'établissement que par la présence de Mlle Baihaut (*sic*) à la tête de cette maison » (mai 1887). Baillaud rapporte également une notation de Perroud très significative de l'idée de la laïcité que devait partager ces catholiques : « Grâce à l'autorité morale de Mlle Baillaud et à la confiance qu'elle inspire aux familles, le lycée de Toulouse est *accepté* même dans les milieux qui à l'origine se montraient les moins sympathiques, et sans que l'esprit de la maison ait cessé d'être *très laïque* au bon sens du mot » (Perroud, juin 1895). Dans cette conception, la neutralité de l'enseignement public n'en excluait pas les catholiques et l'enseignement religieux pouvait même y entrer. C'est René Baillaud encore qui dans ses souvenirs rapporte que Perroud, président du jury d'agrégation, plaça au premier rang Mlle Ory et l'incita à venir enseigner au lycée de Toulouse. Plus tard, Mlle Ory devait ouvrir un internat à Rennes accueillant 61 personnes et y introduisit une instruction religieuse provoquant une campagne anti-cléricale contre elle comme cela avait été le cas à Toulouse lorsqu'une aumônerie avait été organisée au lycée Saint Sernin par Emma Baillaud. Après la guerre, Mlle Ory défendit les Davidées, un groupe d'institutrices catholiques, fondé en 1916, dont le titre est inspiré par le livre de René Bazin, *Davidée Birot*<sup>17</sup>. On retrouve ici la question de la place des catholiques dans l'enseignement public et la division des « laïques » entre ceux qui l'admettent et ceux qui voient dans les Davidées « une véritable société secrète dont le but est de réintroduire, à l'école publique, l'enseignement confessionnel et d'être, parmi les enseignants, le Cheval de Troie de la Hiérarchie »<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> R. Bazin présente dans *Davidée Birot*, roman paru en 1916 une héroïne qui est une jeune institutrice d'école primaire laïque qui se heurte à une administration sans âme l'empêchant de remplir pleinement sa mission d'éducatrice et de défendre sa liberté d'âme. Pour avoir une idée de la colère provoquée par ces groupements, voir Marceau Pivert : *Le noyautage de l'Enseignement Public, Les Davidées*, rapport au Congrès de la Ligue de l'Enseignement (Clermont-Ferrand, 1930) cf. <http://librepenseeefrance.ouvaton.org/publio/pivert2.htm>

<sup>18</sup> Jean Comec *Laïcité 1965* cité par Jacques Georges (2003).

### *De l'observatoire de Toulouse à l'observatoire de Paris*

Karine Bouissière (2001) a bien mis en évidence l'attrait des chaires parisiennes pour les plus ambitieux des universitaires toulousains. Baillaud, même s'il s'était remarquablement intégré dans les réseaux toulousains et s'il s'est dépensé pour développer l'observatoire de Toulouse, réalisant l'exploit de construire un télescope au Pic du Midi, ne manquait pas de s'intéresser aux postes offerts à Paris où son fils Jules qu'il avait associé à ses travaux depuis la petite enfance, avait été nommé aide-astronome en 1904. L'amiral Mouchez directeur de l'observatoire de Paris avait obtenu en 1878 un poste de sous-directeur confié à Maurice Loewy puis à A. Gaillot quand Loewy fut nommé directeur en 1897. A la retraite de Gaillot en 1903, le poste disparut. Loewy devait mourir le 15 octobre 1907, en pleine séance du Conseil des Observatoires. Baillod qui avait convoité le poste de sous directeur en 1903, fut élu finalement à la direction de l'Observatoire de Paris en 1908<sup>19</sup>. Mais ce ne fut pas sans mal et, en fait, grâce à l'appui sans faille du recteur Perroud. Jérôme Lamy qui consacre de très intéressants développements à la neutralité politique et religieuse de Baillaud, a retrouvé la longue lettre adressé par le recteur Perroud au directeur de l'enseignement supérieur (Lamy p. 719) Il y reconnaît que Baillaud est « catholique et catholique pratiquant, mais de là à être un « clérical militant », il y a loin et Perroud de réfuter les accusateurs qui le font passer pour « un clérical actif » et un « marguillier de sa paroisse » et d'ajouter « S'il ne cache pas ses croyances religieuses, il ne les étale pas non plus ». Perroud insiste au contraire sur la discipline républicaine manifestée par Baillaud lors de la mise en œuvre des lois laïques de 1881/2. Finalement Perroud se porte garant qu'il a toujours vu « Baillaud se comporter en bon et loyal serviteur de la République » (Lamy, p.).

Il est important de mentionner ici que l'observatoire de Paris avait joué un rôle dans l'affaire Dreyfus. Beaucoup de mathématiciens de la fin du 19<sup>e</sup> – à l'exception d'Hermite – se sont engagés dans ou autour de la ligue des droits de l'homme en faveur de la révision du procès d'abord puis dans la recherche de preuves de l'innocence de Dreyfus. Ce fut le cas de Jules Tannery, le beau-frère de Baillaud, mais aussi d'Henri Poincaré. Lors du procès en révision, Poincaré fut chargé d'expertiser les documents de Bertillon et pour cela il avait eu recours aux instruments de mesure de l'Observatoire de Paris<sup>20</sup>. Sachant que la direction de l'Observatoire était assurée par Maurice Loewy, un astronome d'origine juive austro-hongroise, converti, semble-t-il, largement pour échapper à l'antisémitisme, on peut imaginer que sa succession ait été une question sensible.

Pour les historiens de l'observatoire, l'avantage décisif dont bénéficia Baillaud fut surtout la personnalité de son concurrent Guillaume Bigourdan. Guillaume Bigourdan était arrivé à Toulouse en 1873. Il poursuit ses études à la faculté des sciences de l'Université de Toulouse. Il passe une licence de physique en 1874 et une licence de mathématiques en 1876. Pour financer ses études, il est professeur dans un pensionnat. Remarqué par le directeur de l'observatoire de Toulouse, Tisserand, qui venait de l'observatoire de Paris, il y obtient un poste d'aide-astronome en 1877. En 1878, Tisserand quitte l'Observatoire de Toulouse pour prendre un poste de professeur à l'Université de Paris. En 1879, Guillaume Bigourdan quitte Toulouse et va travailler à l'Observatoire de Paris à la demande de Tisserand. En 1885, à 34 ans, il épouse Sophie Mouchez, fille aînée de l'amiral Mouchez alors directeur de l'observatoire de Paris. En 1907, sa

---

<sup>19</sup> <http://www.bdl.fr/fr/ephemerides/astronomie/Promenade/pages1/141.html>

<sup>20</sup> Cf. Laurent Rollet 1994.

candidature a contre elle qu'il ne sort pas d'une grande école et qu'il est un catholique très pratiquant<sup>21</sup>.

Cette présentation accrédite la thèse d'un « ostracisme anticatholique » que Baillaud aurait contourné grâce à différents appuis dont celui de Perroud. Mais une autre lecture est possible, elle renvoie à un compromis « toulousain » en matière de laïcité qui finalement marqua la loi elle-même. Nous avons déjà mentionné la conception singulière qu'avait Perroud de la laïcité si loin d'un anticléricalisme toulousain. Il ne craignait pas de l'affirmer publiquement comme en témoigne son vote lors du congrès de la ligue de l'enseignement tenu à Toulouse en 1899 en présence et avec une intervention de Georges Leygues<sup>22</sup>, ministre de l'instruction publique. A cette occasion la ligue adopta une motion prônant le monopole public de l'enseignement. Le congrès se prononça à l'unanimité pour, mais une seule voix discordante osa se faire entendre et ce fut celle de Perroud. Il est remarquable qu'il ait été, malgré tout, maintenu à la tête de l'académie pendant 9 ans. Les anecdotes rapportées par son fils, la trajectoire de celui-ci qui devait être porté en 1945 à la tête du SGEN nouvellement créé dans le Doubs donnent à penser que la retenue, la neutralité dont parle Perroud n'étaient pas de simples arguments de circonstances mais correspondaient aux convictions de Baillaud et pour notre part, nous ne décelons pas d'ironie dans la péroraison de Paul Sabatier lors de ses obsèques dans laquelle il rapportait qu'«il s'est endormi dans les espérances éternelles que sa foi chrétienne n'avait jamais cessé d'envisager » (Baillaud, 1936).

### ***Paul Sabatier, un cas d'ostracisme anticatholique***

Mais pour évaluer la singularité de cette situation de scientifiques catholiques de la faculté des sciences, il convient de rappeler la trajectoire de Paul Sabatier lui-même. Paul Sabatier (1854-1941), né à Carcassonne, fit ses études au lycée de Carcassonne, puis prépara les concours d'entrée à Polytechnique et à l'École normale supérieure à Toulouse. Reçu aux deux concours, il choisit l'école normale où il entra en 1874. A la sortie de l'école, en 1877 il enseigna un an à Nîmes avant de devenir, en 1878, préparateur de Marcelin Berthelot<sup>23</sup> au Collège de France. Il obtint son doctorat de sciences en 1880 et enseigna la physique à Bordeaux jusqu'en 1882 où il obtint un poste à la Faculté des sciences de Toulouse dont Baillaud était doyen. En 1884, il obtint une chaire de chimie qu'il devait conserver jusqu'à sa retraite en 1930. En 1897, il mit au point, avec Jean-Baptiste Senderens, le procédé d'hydrogénation catalytique des huiles, ce qui lui a permis de réaliser la synthèse de nombreux hydrocarbures. En 1912, il obtint le prix Nobel de chimie (partagé avec un autre chimiste français Victor Grignard). Dans son discours de réception il mentionne son coauteur pas moins de six fois et dans notre cadre, il est opportun de s'intéresser à cette collaboration. En effet, le chanoine Jean Baptiste Senderens né en 1856 avait commencé auprès de Filhol<sup>24</sup> prédécesseur de Sabatier à la chaire de chimie de la faculté de sciences, des recherches qui l'avait conduit à publier ses premières notes aux comptes rendus de l'académie

---

<sup>21</sup> source - la documentation en ligne sur le site de l'Observatoire de Toulouse. <http://webast.ast.obs-mip.fr/patrimoine/expogb.html> -

<sup>22</sup> (1856-1933) originaire de Villeneuve sur Lot, député du Lot et Garonne 1885 à 1933, il fut ministre de l'Instruction publique de 30 mai 1894 au 26 janvier 1895 puis du 1er novembre 1898 au 7 juin 1902.

<sup>23</sup> Marcelin (ou Marcellin) Berthelot, Au même moment se crée l'Association nationale des libres penseurs de France (ANLPP) au rayonnement plus large, qui aura pour présidents d'honneur Marcellin Berthelot, Anatole France et Ferdinand Buisson. En 1902, il fut avec Anatole France et Ferdinand Buisson président d'honneur de l'Association nationale des libres-penseurs.

<sup>24</sup> Edouard Filhol, 1814-1883 (Clos 1884).

des sciences en 1881, l'année où il avait inauguré l'enseignement de la chimie à l'école supérieure des sciences de l'institut catholique de Toulouse (créé en 1877, au départ avec une faculté libre de droit). Aux dix ans de collaboration avec Filhol devaient succéder une collaboration aussi longue avec Sabatier « mais si intime qu'on ne saurait, sans présomption et sans injustice, essayer de distinguer la part de chacun » (Palfray, p.4). Le bilan est éloquent « 34 notes aux comptes rendus de l'académie des sciences, 11 mémoires au bulletin de la société chimique de France, 2 mémoires d'ensemble aux annales de chimie et de physique. Le tout couronné par l'académie des sciences par le prix Jecker décerné en 1905 conjointement aux inventeurs du procédé 'Sabatier – Senderens'. Mais après 1905/6 on ne trouve plus que quelques travaux en commun, chacun s'orientant vers de nouveaux domaines de recherche<sup>25</sup>. Il ne semble pas que la loi de séparation ait joué quelque rôle dans cette dissociation des programmes de recherches mais plutôt un problème classique de reconnaissance des mérites respectifs des travaux communs. En 1912, Grignard partagea avec Paul Sabatier le prix Nobel de Chimie. Le jour même de l'annonce de cette distinction, en réponse aux félicitations d'un de ses amis lyonnais, Grignard répond qu'il craint la frustration de Barbier, son collaborateur et coauteur. « A vrai dire et entre nous, j'aurais préféré, quitte à attendre encore un peu, voir partager le prix entre Sabatier et Senderens et le partager ensuite moi-même avec Barbier... »<sup>26</sup>. D'après le chanoine Palfray, « une phrase, pour le moins malencontreuse de Sabatier, dans une conférence faite à la société chimique de Berlin, antérieurement à l'attribution du Prix Nobel, semblait mettre Senderens au rang d'élève, de simple exécutant comme les autres. [...] Qu'un certain froid ait, par la suite régné entre eux, nul ne s'en étonnera. Mais un jour vint où ils se rencontrèrent face à face, à l'Académie, croyons-nous. Sabatier tendit la main, que Senderens reçut avec un large sourire » (Palfray, p.10). Cette version est corroborée par la notice consacrée par Mary Jo Nye (2004) au 150e anniversaire de la naissance de Paul Sabatier "Indeed, in a letter to the Berlin Chemical Society in 1911, Sabatier apologised for referring to Senderens in a recent lecture as his student"

La trajectoire de Sabatier repose la question d'un éventuel « ostracisme anticatholique ». La version « officielle » de sa carrière affirme que « repoussant toutes les offres d'installation à Paris, (il) obligea l'Académie des Sciences, qui ne recevait que des Parisiens, à créer un fauteuil spécial pour lui »<sup>27</sup>. Faut-il imaginer qu'ayant suivi de près les péripéties de la candidature Baillaud et portant lui aussi l'étiquette « catholique », il ait préféré s'abstenir de passer par les mêmes arcanes ? Ou tout simplement, voulut-il prendre une revanche sur les « disgrâces » qu'il avait subies pendant sa carrière. Dans la plaquette d'hommage publiée pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de Paul Sabatier, le professeur Cathala (directeur de l'Institut du génie chimique) rapporte, en effet, que Paul Sabatier s'était d'abord senti « disgracié par Marcellin Berthelot ». Il entendait par là d'abord le fait qu'il ait été envoyé à Bordeaux au sortir de l'école normale alors que son rang et ses mérites de ses travaux auprès de Marcellin Berthelot auraient dû lui valoir une place dans les cercles parisiens de la recherche<sup>28</sup>. En tous les cas, si l'on compare sa trajectoire avec celle de son

<sup>25</sup> Selon Palfray, 1905/6 aurait marqué « la fin de la collaboration » Sabatier Senderens et l'on retrouve la même notation dans la plaquette du centenaire de Paul Sabatier. C'est inexact et les compte rendus des travaux des personnels de la faculté de sciences établis par le doyen Sabatier mentionnent encore pendant deux ans des publications communes.

<sup>26</sup> Cf. le colloque Grignard de 2000 : <http://perso.wanadoo.fr/cavaroz/OlympiadesPhysique/Grignard.htm>. Dans le même sens, selon un propos de Grignard rapporté par « Courtot dans la notice publié par le bulletin de la société de chimie, 1936, 3, 1448 'La récompense suédoise aurait dû d'abord être donnée à Sabatier et Senderens, plus tard c'eût été mon tour de la partager avec Barbier » Palfray 1939.

<sup>27</sup> [http://www.ups-tlse.fr/86976942/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/](http://www.ups-tlse.fr/86976942/0/fiche___pagelibre/)

<sup>28</sup> Cathala mentionne également un blâme que lui aurait infligé le recteur « il y a peu près 50 ans ».

cadet à Normale, Émile Borel (1871-1956), lui aussi admissible simultanément à Polytechnique et Normale) on constate qu'avant même d'avoir soutenu sa thèse, il fut nommé à 22 ans maître de conférences à Lille, puis à 26 ans à l'École Normale Supérieure. Il était le fils du pasteur de Saint Affrique.

Mary Jo Nye a consacré un chapitre de sa thèse à cette question et elle y fait état de "the perception of Sabatier that he suffered in the advancement of his career because of republican and anti-clerical sentiments directed against his practice of Catholicism and his conservative political views"<sup>29</sup>. En tous les cas, il faut admettre que la coexistence avec des mairies de Toulouse dominées par les francs-maçons comme l'a montré en détail Paul Pistre (Pistre, 2002), n'en fut pas vraiment entravée, permettant à Paul Sabatier de créer les instituts de Chimie, d'Électrotechnique, et d'Agriculture qui devaient donner naissance aux écoles d'ingénieurs de Toulouse.

### *L'université et les hospices civils de Toulouse*<sup>30</sup>

La faculté des sciences se situe depuis 1891 à proximité de la faculté de médecine. C'est également alors que Baillaud était doyen qu'a été inaugurée à Toulouse l'expérience consistant à faire suivre aux futurs médecins une année préparatoire le PCN à la faculté de sciences. Sur le thème qui nous occupe, la faculté de médecine est aussi l'un des domaines universitaires qui a été avec la faculté de sciences l'un des plus concernés, fut-ce indirectement, par les relations entre l'église catholique et l'état. Il faut rappeler, tout d'abord, les vicissitudes de l'enseignement de la médecine à Toulouse au 19<sup>e</sup> siècle. Lors de la réorganisation de l'université par Napoléon, il ne fut pas créé de « faculté » de médecine à Toulouse mais simplement une « école » et l'érection de l'école fut longtemps une revendication des toulousains qui supportaient mal de devoir se déplacer à Montpellier pour obtenir le doctorat. Comme l'écrit Jacques Arlet, « Nous avons d'autre part été les victimes de la géographie entre Montpellier, première servie (peut-être légitimement) et Bordeaux, servie avant Toulouse, illégitimement ! »<sup>31</sup>.

Parmi les conditions imposées à cette érection, figuraient les possibilités d'une pratique hospitalière conséquente<sup>32</sup> et c'est ainsi que s'établit un lien entre les hospices civils et la faculté de médecine qui fut rétablie en 1878 (décret Mac Mahon) comme faculté mixte de médecine et de pharmacie. Ce décret avait été pris alors que la Commission des hospices de Toulouse avait décidé le 28 mai 1878 de « réserver tous les services de l'Hôtel Dieu Saint Jacques, de la Maternité et de l'Hospice de la Grave, aux étudiants de la faculté de l'État, qui seront seuls à remplir les fonctions d'interne et d'externe, jugées nécessaires pour le fonctionnement de ces services » (Freixinos, p. 103). Or le personnel des hospices depuis le « Traité » conclu avec les sœurs de St Vincent de Paul en 1812 puis 9 mars 1815 comportait un nombre important de religieuses qui assuraient la garde des malades. C'est ainsi qu'en 1900, les hospices civils comportaient 30 religieuses. Comme nombre d'administrateurs des hospices étaient choisis parmi les universitaires, il est tout à fait intéressant de considérer leur position vis-à-vis de la séparation des Eglises et de l'état. On trouve en effet parmi les administrateurs des professeurs de médecine

---

<sup>29</sup> Chapter 4, "Toulouse: Politics, Entrepreneurship, and Sabatier's Chemistry Program," pp. 117-153

<sup>30</sup> Cf. Carpentier 2001.

<sup>31</sup> Voir l'article de Jacques Arlet sur le site <http://cehm.toulouse.free.fr/> (Centre d'Étude et d'Histoire de la Médecine de Toulouse) et aussi Jacques Arlet, 1999

<sup>32</sup> Perroud 1913 cite Caubet « une faculté de médecine est une maison d'enseignement mais elle est encore davantage une école pratique et reste incomplète si elle n'a pas, pour les stages des étudiants, des services hospitaliers largement assurés » et il ajoute « A cette fin, Caubet s'était fait nommer à la commission administrative des hospices en 1884 ».

et il faut relever tout particulièrement la présence du docteur Caubet<sup>33</sup>, qui restera 28 ans administrateur et qui est le personnage central de la médecine toulousaine de l'époque. Perroud, dans l'éloge qu'il lui a rendu en 1913 témoigne du rôle essentiel joué par Caubet. Alors que l'érection semblait inaccessible, Caubet lui communiquait son enthousiasme toulousain « notre école préparatoire se meurt, faute de laboratoires.. de budget, d'étudiants. Nos élèves rebutés par l'obligation de subir leurs examens devant d'autres juges que leurs propres maîtres, puis d'aller terminer leurs études ailleurs, désertent de plus en plus.. Qu'on nous rende la vie en nous donnant cette Faculté dont nos traditions, notre admirable situation géographique nous garantissent le succès » (Rascol, p. 253). Comme pour la question de l'université régionale, les bonnes relations de Perroud et Liard, mais aussi l'appui du ministre toulousain Constans et la détermination de la municipalité toulousaine jouèrent un grand rôle dans les promotions successives de l'enseignement universitaire de la médecine à Toulouse.

Mais une autre faculté se trouve aussi présente parmi les administrateurs en quelque sorte en raison de son enseignement : il s'agit de la faculté de droit, les juristes étant appelés à surveiller les problèmes patrimoniaux des personnes recueillies dans les hospices. C'est ainsi que le doyen Paget y a longtemps siégé. Mais les universitaires figurant au 19<sup>e</sup> siècle parmi les notables, on trouve aussi Gatien Arnoult, recteur honoraire ou Alfred Duméril, doyen de la faculté de lettres, ainsi que des représentants des cultes.

### *La laïcisation des hospices civils de Toulouse*

La lente sécularisation des hospices offre ainsi un terrain d'observation du positionnement des universitaires toulousains sur la question de la séparation des églises et de l'état. Globalement les médecins semblent avoir œuvré en bonne entente avec les religieuses et n'avoir pas formulé de demande de sécularisation. On voit même une certaine méfiance vis-à-vis du dévouement possible d'éventuelles infirmières laïques. Seuls deux médecins, maçons défendent activement la laïcisation qui se développe des années 1881-1908.

En 1881, un conseiller municipal, le docteur Nassans, met en cause le rôle des sœurs dans l'économat tandis qu'apparaît un premier projet d'école « laïque » d'infirmières. Puis les années 1880 sont tout entières occupées par la construction de la faculté de médecine inaugurée solennellement en 1891. Enfin, le 19 mai 1891, Sadi Carnot, Président de la République, arrive à Toulouse, à l'invitation de la Ville de Toulouse, pour assister aux festivités prévues pour l'inauguration des Facultés de Médecine et des Sciences. Tandis que le moment fort de la visite devait être l'inauguration des nouveaux locaux de la faculté de médecine à l'occasion de laquelle Jaurès, alors professeur à la faculté des lettres, adjoint à l'instruction publique à la mairie, prononça un vibrant plaidoyer pour une université dépassant les frontières disciplinaires, elle avait débuté le matin, par une « présentation des troupes » à « l'Hôtel Dieu où les médecins sont au garde à vous à l'entrée des salles autour de leur patron, Mossé à Notre-Dame, Guilhem à Saint-Sébastien, Chalot à Saint-Lazare » (Arlet/CEHM). Les noms des salles sont déjà significatifs mais comme le rapporte le docteur Barbot, on pouvait aussi remarquer les « cornettes » ce qui ne manque pas de piquant pour une visite somptueuse qui avait mobilisé les loges maçonniques. « Toulouse fit à Carnot une réception magnifique, le 12 mai 1891, marquée par l'implication des « six loges maçonniques de Toulouse (qui) avaient érigé un arc de triomphe à l'entrée de la rue de l'Orient ». (Ariste et Braud, p. 802). Cette visite se situait juste après le 1<sup>er</sup> mai sanglant de

---

<sup>33</sup> Carpentier précise qu'il siégea à la commission administrative des hospices du 22/11/1884 au 21/01/1912 « où il cède sa place pour raison de santé » (p. 57).

Fourmies, aussi le maire de Toulouse, Ournac, qui s'était opposé à Ernest Constans une décennie plus tôt au sein de la gauche toulousaine, ne manqua pas d'y faire une allusion clairement désapprobatoire dans son discours au Capitole : « La république résoudra pacifiquement le problème social qui préoccupe en ce moment le monde entier. C'est vous, M. le Président, qui rappeliez un jour que cette devise – Toulouse plus de justice sociale – doit être celle d'un gouvernement démocratique ». Les auteurs clairement du côté du maire radical Ournac de conclure « des témoignages d'attachement à la République, de respectueuses sympathie pour le digne héritier d'un républicain illustre, aucune part n'alla à l'homme qui était responsable de cette lugubre journée » (ibidem, p. 805). On notera également que le ministre Constans dont on a vu l'attachement à Toulouse n'avait pas accompagné le président Carnot. On peut imaginer que la période n'était pas opportune et que l'exigence formulé par Ournac rappelait indirectement le conflit qui avait opposé les deux hommes et leur loge respective en 1876 lors de la campagne municipale, Constans appartenant à la loge Les cœurs réunis tandis qu'Ournac appartenait à la Française des Arts dont Paul Pistre a souligné « les positions avancées » (p.93).

### *Jean Jaurès et la laïcisation des hospices*

Une fracture dans la hiérarchisation des objectifs au sein de la gauche va caractériser le débat toulousain sur la laïcisation des hospices tel qu'Olivier Carpentier l'a retracé. Fin 1891, la municipalité Ournac doit faire face à des difficultés financières. Pour y faire face, Sarraute présente (3/11/1891) la laïcisation comme un moyen de réaliser des économies. S'engage alors une confrontation entre Jaurès qui n'est pas encore le leader socialiste qu'il deviendra après la grande grève des mines de Carmaux de 1892 et Charles de Fitte, militant socialiste toulousain pour qui, il n'est pas question de faire la moindre concession sur la question et qui veut « prendre le taureau par les cornes ». Jaurès « quoique partisan de la laïcisation », se prononce contre le projet Sarraute, d'abord pour des raisons de calendrier électoral, car la municipalité élue en 1888 est en fin de mandat, mais il tient à y ajouter des raisons de fond, des raisons de « philosophie générale ». L'argumentation qu'il met en avant sera reprise quatorze ans plus tard en 1905 par le socialiste Albert Bedouce<sup>34</sup> et mérite d'être exposée en détail :

« Je ne crois pas bon, à l'heure présente que le problème social est posé de toutes parts et lorsque toutes les ressources pour ce problème de la question religieuse ont avorté, de venir soulever cette discussion sous la forme la plus aigüe. Oui, lorsque la République aura fait son devoir en matière sociale, en matière de charité, d'assistance, de philanthropie et de justice, alors on pourra opérer la laïcisation. Oui, lorsque la république aura organisé l'assurance contre les maladies, les chômages ; qu'elle aura créé des caisses de retraites pour la vieillesse ; lorsqu'elle aura prouvé aux plus ignorants, aux plus superstitieux de notre pays que l'on s'occupe de la question de la justice en matière de bienfaisance, alors oui on pourra parler de laïciser les hospices, et, à ce moment, il n'y aura aucune résistance [...]. Mais aujourd'hui [...] tant que le problème social ne sera pas résolu, je m'opposerai à l'adoption de vœux comme celui présenté par M. Sarraute »<sup>35</sup>.

---

<sup>34</sup> Albert Bedouce (1869-1947), autodidacte, il organisa la première rencontre entre Guesde et Jaurès en 1892. Il sera maire de Toulouse de 1906 à 1908 – le temps de développer la boîte individuelle à ordures (bedoucette, pendant toulousain de la poubelle). Il fut ministre des Travaux Publics dans le gouvernement de Front Populaire (Pistre, 2002, p. 86)

<sup>35</sup> *Bulletin municipal*, séance du 3/11/1891, cité par O. Carpentier, pp 49-53.

Le débat va se poursuivre au sein de la Commission des hospices. Théodore Ozenne (1814-1895), un des trois vice-présidents de l'association créée en 1890 « les Amis de l'Université » (le lobby toulousain pour faire des facultés toulousaine, 'une université') se prononce contre la laïcisation pour ne pas heurter les sentiments religieux de la population. Les deux doyens de droit et médecine sont aussi hostiles. Pour le doyen Paget de la faculté de droit, elle pourrait tarir les legs. Pour le doyen Caubet, il est tout simplement techniquement impossible de se passer des religieuses.

Au moment même de la discussion de la loi de séparation, le débat rebondit au sein de la municipalité toulousaine. Il s'agit alors de compléter la commission des hospices et A. Bedouce qui dirige le groupe socialiste assure que « les socialistes sont mieux placés que les radicaux pour accomplir les réformes ». L'article 4 de la loi de 1905 dont on sait ce qu'il doit à Jaurès est l'objet d'une passe d'armes entre radicaux et socialistes. Pour Bedouce, ce fut l'occasion de formuler ce que nous avons cru pouvoir appeler plus haut le « compromis toulousain » : « il ne faut pas aux sectaires religieux opposer des sectaires anticléricaux. Nous considérons que la conscience humaine a besoin d'être libérée et elle ne se libérera pas par de nouvelles luttes religieuses. Pas plus que l'asservissement de la pensée libre n'est acceptable, l'asservissement des croyants ne peut être désiré ». (cité par Carpentier, pp. 74-75).

On peut également rapprocher la position défendue par Jaurès autour de l'article 4 de la loi de 1905 (la liberté de toute association de droit privé doit aussi s'appliquer à l'église) des débats qui ont entouré la création de l'école d'infirmières laïques. Le Conseil municipal avait décidé le 29/12/1899 la création d'une telle école. Or en Juillet 1901 il apparaît qu'il n'y aucune inscription tandis que les religieuses dont la formation était très empirique demande à pouvoir suivre les cours, posant un dilemme aux anticléricaux. L'école est finalement inaugurée en décembre 1901 alors qu'il y a parmi les élèves 20 religieuses pour 1 élève laïque. Les diverses lois sur les congrégations devaient soumettre à dure épreuve le fonctionnement des hospices et la situation juridique ne sera jamais résolue jusqu'au départ de la dernière religieuse en ... 1983.

### ***La faculté de théologie de Montauban***

Quand Napoléon créa en 1808 une faculté de théologie protestante, à Montauban, il choisit une ville dans laquelle les protestants avaient créé un enseignement dès la fin du 16<sup>e</sup> siècle. L'établissement portait le nom d'*Académie* en hommage à la grande école protestante modèle créée par Calvin à Genève. De fait, Montauban avait été la première Académie réformée sur sol français créée par l'ensemble des églises réformées. Pour les protestants cette refondation de 1808 fut d'autant plus émouvante que les locaux dans lesquels fut installée la faculté avaient servi de prison à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. La faculté fut inaugurée le 10/11/1810, et les discours célébrant l'empereur et les libertés acquises par les protestants depuis la révolution sont marqués par « l'admiration, l'amour presque fétichistes des protestants de 1810 pour le gouvernement » que Doumergue justifie par les trois siècles de persécutions que les protestants venaient de subir (Doumergue, p. 38). L'enseignement était organisé en deux divisions, l'une de philosophie où les étudiants restaient deux ans et l'autre de théologie où les étudiants restaient trois ans. Afin d'équiper le nouvel établissement d'une bibliothèque digne de ce nom, le doyen B.S. Frossard est autorisé par le ministre de l'Intérieur à se rendre à Paris afin de puiser dans la Bibliothèque du Tribunat ainsi que dans le dépôt du ministère pour en extraire tous les ouvrages qu'il jugera nécessaires à l'enseignement dispensé à Montauban. Ces deux bibliothèques avaient elles-mêmes été composées à partir des ouvrages confisqués lors de la Révolution aux nombreux



établissements religieux parisiens ainsi qu'aux émigrés ou condamnés par le Tribunal Révolutionnaire. Le premier noyau de la bibliothèque de la Faculté de Montauban fut ensuite acheminé jusqu'à son nouvel abri au cours du mois d'avril 1810, grâce à un secours alloué par le préfet de Tarn-et-Garonne. Cette même année vinrent s'ajouter 600 volumes offerts par le baron Jean Bon Saint-André, ancien pasteur entré en politique pendant la Révolution. Enfin, et dans le but d'assurer des enrichissements réguliers, les fidèles et les églises furent mis à contribution : 100 F/an pour les églises de 1<sup>ère</sup> classe, 50 pour celles de 2<sup>ème</sup> classe, 20 francs pour celles de troisième classe. En 1821, le pasteur Rabaut-Pommier lui lègue une partie de sa bibliothèque, déposée à Nîmes, soit 1800 volumes sur les pages de titres desquels on retrouve le cachet de leur illustre propriétaire. (Bach & Chapuis). Quand l'instruction ministérielle du 4 mai 1878 et l'arrêté du 23 août 1879 conduisirent à l'unification des bibliothèques des différentes facultés pour créer une seule entité administrative, la Bibliothèque Universitaire, dont le responsable est placé directement sous l'autorité du Recteur, la bibliothèque de la faculté de Montauban devint une section de la bibliothèque universitaire de Toulouse tandis que son budget annuel était porté à à plus de 3000 francs.

### *L'intégration de la faculté de théologie dans l'université*

Pendant les 27 ans qui suivirent, les comptes rendus annuels de l'activité de la faculté de théologie témoignent d'abord des bonnes relations avec les autres facultés et de la volonté d'intégration de la faculté dans « l'université ». Celle-ci n'allait pas de soi et le doyen Monod ne cachait pas en 1891/2 les difficultés rencontrées alors qu'il se félicitait que les sept chaires aient pu être pourvues.

« ces nominations n'ont pas été sans quelque agitation provenant du double caractère ecclésiastique et universitaire que possèdent nécessairement les facultés de théologie et de l'ardent intérêt qu'excite, dans l'Église protestante, tout ce qui les concerne. Ce sont les Églises [...] qui, par l'organe de leurs consistoires, présentent les candidats de leur choix à la ratification du gouvernement. Ce lien étroit avec elles, loin de nous être à charge, nous l'avons toujours considéré comme un privilège, une force et un honneur, à la condition que les domaines respectifs de l'Église et de l'École, quoique contigus, restent distincts : à l'Église, la question de confiance religieuse; à la Faculté, les questions d'enseignement. C'est en respectant les franchises de l'Église, qui sont la gloire du protestantisme, que nous continuerons à remplir loyalement nos obligations universitaires, aussi longtemps que les Facultés de théologie feront partie de l'Université française » Monod (pp 20/21)

En 1896, le rapport annuel du conseil de l'université (1/12/1896), le premier après le vote de la loi de 10 juillet 1896, fournit l'occasion au recteur Perroud de dresser un bilan des progrès réalisés depuis 15 ans et de saluer la nouvelle université. Pour présenter les travaux de l'année écoulée, il commence par la faculté de théologie protestante de Montauban et il la montre en exemple de l'esprit universitaire, dans des développements qui font écho à la conception jaurésienne développée 5 ans plus tôt lors de l'inauguration de la faculté de médecine:

« [...] il semble que nos collègues aient toujours su, grâce peut-être à une tradition universitaire mieux conservée, faire de leur Faculté, par leurs initiatives personnelles, un établissement correspondant de tout point à son objet : instruire, au sens latin du mot, leurs étudiants pour la mission qui les attend. Assurément, cette École est professionnelle; elle ne saurait ne pas l'être. Mais elle considère que la meilleure manière de faire des professionnels, c'est encore de tenir en éveil, chez eux, toutes les facultés de l'esprit et de leur apprendre qu'on

n'est bien maître d'un terrain que lorsqu'on a exploré ceux qui l'environnent; c'est ainsi qu'aux enseignements dogmatiques s'associent des cours d'allemand et d'anglais, de musique vocale et d'harmonium (la précision même de ces modestes détails a ici sa signification), donnés volontairement par les professeurs en dehors de leur tâche obligatoire; en même temps, un cours libre professé par un pasteur d'une ville voisine; des conférences diverses, sur les sujets les plus variés, par des amis du dehors, - à l'occasion, une excursion archéologique à Toulouse - d'une façon générale, une pénétration assidue des maîtres et des étudiants provoquent et soutiennent cette excitation de l'esprit, sans laquelle il n'y a vraiment pas d'études supérieures. » (Perroud, 1896)

En cette occasion et en réponse au discours de Perroud mais aussi en défense de la présence du fait religieux à l'université, le doyen Bruston devait exprimer le regret que la faculté de théologie catholique ait disparu à Toulouse, il ajoutait : « il est un domaine dans lequel les théologiens catholiques ont rendu de grandes services et pourraient en rendre de plus grands encore dans l'avenir : c'est le vaste, l'immense champ de l'histoire de l'Église, en particulier la patristique, l'histoire du culte, des institutions ecclésiastiques, des conciles et tant d'autres sujets du même genre dont les sources d'information sont plus aisément accessibles aux savants de l'église romaine qu'à ceux des Églises réformées. » Bruston, 1896, pp. 32/33.

### ***La vaine défense du caractère universitaire de la faculté de théologie par ses doyens.***

Dans ces rapports successifs au cours de son décanat, Bruston n'a cessé de chercher des alliances pour préserver le caractère universitaire de son établissement. En 1897, il signale que les bâtiments ont été réparés grâce à des dons de coreligionnaires, et « pour bien marquer le caractère à la fois protestant, c'est-à-dire *biblique*, et universitaire, c'est-à-dire *scientifique* de notre Ecole, nous avons placé [...] une Bible ouverte, avec le titre de l'Ancien et du Nouveau Testament dans leurs langues *originales*.. (Bruston, 1897, p.189 – les italiques sont de Bruston). Deux ans plus tard, c'est du côté du ministre au nom de la lutte pour la liberté de pensée que se tourne Bruston égratignant au passage les catholiques :

« Qu'il nous soit permis de présenter aussi nos sincères remerciements à M. Georges Leygues, Ministre de l'Instruction publique, qui a défendu avec tant de netteté et de succès devant les Chambres les Facultés de théologie protestantes, si souvent attaquées, soi-disant au nom de l'équité. L'équité exige, au contraire, qu'on respecte des établissements institués par la loi et auxquels les protestants français tiennent essentiellement. Nous ne réclamons aucun privilège. Mais où en serions-nous, s'il suffisait à un groupe plus ou moins nombreux de citoyens de renoncer à un droit pour être autorisés, ensuite, à en dépouiller aussi les autres? En vérité, ce n'est pas de notre faute si les Facultés de théologie catholiques ont été supprimées. Ceux qui demandent avec tant d'acharnement la suppression des nôtres pourraient-ils en dire autant? » Notre glorieuse Révolution de 1789 a décrété pour jamais dans notre patrie l'égalité de tous les citoyens devant la loi, Nous ne demandons rien de plus; mais nous ne réclamons aussi rien de moins. Nos ancêtres ont assez lutté et assez souffert pour nous conquérir ce bien précieux. Nous qui avons le privilège d'en jouir depuis un siècle, ne le laissons pas périr entre nos mains. (Bruston, 1898/9, p. 21)

Dans le rapport sur l'année 1900/1, le représentant de la faculté de Montauban signale que 1901 fut pour la faculté celle de son tricentenaire. Pour le doyen Bruston, en effet, la théologie protestante réformée a commencé à être enseigné à Montauban en 1601 et il divise ses trois siècles en deux parties d'un siècle et demi, puisque c'est en 1660 que l'académie avait été

déplacée à Puy-Laurens avant d'être supprimée « par les ennemis acharnés de la liberté de conscience » (Bruston, p13) pour un intermède qui devait se prolonger jusqu'à 1810. Perroud avait représenté le ministre de l'instruction publique à ces manifestations et y avait rendu un témoignage dont le remercient les descendants de ceux que l'on vit « avec une stoïque et inébranlable endurance, de génération en génération, souffrir pour leur foi, tout sacrifier, tout livrer, excepté les consciences ». (p.14)

A la fin de ces fêtes, Bruston signale qu'un « télégramme fut adressé au Président de la République au nom de tous les assistants, pour l'assurer en même temps que de leur profond respect, de leur invincible attachement aux principes de liberté et d'équité, qui sont la principale raison d'être et l'essence même du régime républicain » (p.15). Mais la posture est déjà défensive et Bruston en est réduit à espérer que ce message « contribuera à montrer le vrai caractère de ces protestants français si indignement insultés et calomniés depuis trop longtemps par une presse sans pudeur ». (p.15)

En 1902, à l'occasion du même rapport au conseil de l'université, la faculté de théologie développe une défense plus étayée de son caractère scientifique et universitaire. Le rapporteur fait observer, d'abord, que le pasteur doit pour des raisons « professionnelles » pouvoir disposer des écritures dans le texte original ce qui implique un texte critique en raison des erreurs que contiennent différentes versions. Il rappelle ensuite que les « écritures renferment des trésors inépuisables non seulement de vérité religieuse et morale mais aussi de poésie et d'éloquence ». Il peut alors rapprocher les chaires de sa faculté de celles des facultés de lettres. Il en tire argument pour justifier le maintien de l'étude de la littérature biblique à côté des autres grandes langues et littérature. Il en va de même pour l'histoire : comment concevoir une université dans laquelle l'histoire des Églises et de la religion chrétienne ne serait pas enseignée ? Cette défense « des facultés protestantes que l'on veut exclure » de l'université s'accompagne d'un regret que la place du fait religieux ait été si réduite et il estime que ce sont les facultés catholiques qui ont été imprudemment, aveuglément supprimées qu'il faudrait y rétablir » (ibidem, p. 23) et de conclure « la théologie scientifique, plus que jamais nécessaire aux différentes Églises chrétiennes, ne l'est guère moins à l'université et à la patrie ». (ibidem, p.24).

Finalement, le 22 décembre 1905, le doyen Bruston dans son rapport de l'année 1904/5, s'adressait pour la dernière fois au conseil de l'université et au-delà au ministre et à la République. Les arguments avaient été rodés au cours des précédentes années, mais une fois encore, il plaïda pour que soient maintenus dans le cadre de l'université au moins en partie des « études critiques, historiques, philologiques, exégétiques » car « s'il est utile, indispensable qu'Homère, Démosthène et Cicéron, [...] soient étudiés dans l'Université, est-il naturel que les prophètes, les psalmistes<sup>36</sup>, que les évangiles et les épîtres des apôtres en soient bannis ? » Prenant date pour l'histoire, Bruston affirmait « il faut qu'il soit bien entendu, si nous devons être exclus de l'Université, que nous avons demandé instamment à y être maintenus, et que le jour où l'Université ou la République auraient besoin de nous [...] nous serions tout prêts à les servir encore et à les défendre, s'il le fallait » (pp. 25/27).

Il revenait au doyen Caubet de présenter le rapport du conseil d'université au ministre de l'instruction publique pour l'année 1904/5. Le préambule du rapport fait part de « l'émotion

---

<sup>36</sup> Charles Bruston, (1838 Bourdeaux, Drôme, 1937 Montauban ) était lui-même psalmiste. Il avait publié *Les Psaumes traduits de l'hébreu*, Paris, Ch. Meyrueis, 1865, fruit de ses recherches personnelles sur le texte des psaumes. (Source : <http://sitepasteurs.free.fr/base/note0.htm#8>).

profonde qu'avait ressentie le conseil en écoutant les adieux du doyen Bruston » et signale que le recteur Perroud exprima « la véritable douleur que le corps enseignant tout entier ressentait de l'éloignement de ces professeurs éminents » (pp. 5/6).

La faculté de théologie acheva l'année 1905/1906 comme faculté d'état puis poursuivit ses activités comme faculté libre,

### ***La bibliothèque universitaire***

La loi votée, la principale conséquence toulousaine a trait au sort de la bibliothèque de la faculté de théologie. Il s'agissait d'un fonds important par rapport à l'ensemble des ouvrages réunis dans l'ensemble des sections. Dans le rapport de 1897 qui lui consacre une place substantielle, il est indiqué que sur un total de 86403 volumes, la section droit-lettres vient en tête avec 37100 volumes suivis par la section médecine-sciences avec 25586 mais la section théologie suit de près avec 23718 volumes. Après le vote de la loi, la faculté de théologie conserva la propriété d'une partie de sa bibliothèque (18 873 ouvrages sur 26 647 volumes) et la simple jouissance de l'autre (11 264 ouvrages pour 21 161 volumes) restée propriété de l'Université. En 1926, les droits de cette dernière étant maintenus, le fonds est définitivement scindé en deux : la première partie est transportée à Montpellier, nouveau siège de la Faculté de Théologie, la seconde restant dans ses anciens locaux. Pendant la seconde guerre mondiale, les locaux sont convertis en hôpital militaire. Chapuis et Bach rapportent que « le Recteur de l'Université et le directeur de la Bibliothèque Universitaire décidèrent alors de rapatrier le fonds à Toulouse à l'aide d'une... benne à ordures dans laquelle sont entassés les cartons de livres. Ces derniers seront déposés sans être ouverts au rez-de-chaussée de la Tour Maurand. Ce n'est qu'en 1956, après travaux, que les livres seront déballés et consultables, mais ils ne sont pas au bout de leurs pérégrinations (commencées pour certaines dès 1790) et changent encore de " résidence " pour aboutir finalement en 1972 à la bibliothèque de droit et des sciences sociales, à l'Arsenal »<sup>37</sup>.

Mais la bibliothèque universitaire de Toulouse est encore reliée par d'autres biais à la loi de 1905. En effet avant 1905, la bibliothèque était à l'étroit dans des locaux prêtés par la faculté de droit. L'université cherchait des locaux pour la reloger. Ce fut chose faite en 1908 lorsqu'un décret attribua à l'université l'ancien grand séminaire, revendiqué également par l'armée qui y stocka des produits pendant la grande guerre. Plus récemment encore ces locaux firent l'objet d'une polémique en 2003/4 lorsqu'ils furent réaménagés par l'université du Mirail.

### ***Conclusion***

Loin de l'image d'intolérance souvent accolée à Toulouse en raison de l'anticléricalisme de la Dépêche, l'université de Toulouse nous paraît avoir cherché dans les 28 années du rectorat de Perroud à assurer un lieu de recherches dans lequel catholiques, protestants comme les athées pourraient prendre place. Le rôle de Jaurès dans la rédaction et l'adoption de l'article 4 a souvent fait l'objet de spéculations, l'histoire universitaire toulousaine montre que c'était peut être là qu'il avait imaginé qu'une coexistence était possible parce qu'il y avait rencontré des catholiques

---

<sup>37</sup> Au début des années 1970, le déballage était loin d'être terminé et l'état du sous sol de la tour Maurand était indescriptible. C'est au cours de la séance du 8 novembre 2005 de la société d'archéologie que Patrice Cabau, bibliothécaire-archiviste, présenta l'acte d'abjuration de Pierre Maurand en 1178, en présence du légat du pape à Saint-Sernin, retrouvé aux Archives départementales de la Haute-Garonne [http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/memoires/t\\_66/bull20061.htm](http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/memoires/t_66/bull20061.htm). Pierre Maurand riche marchand et probablement cathare fut condamné en 1178 à passer trois ans d'exil en Terre Sainte.

soucieux de prendre place dans l'université publique sans prosélytisme tandis que l'archevêque de Toulouse, Mgr Germain était également disposé au compromis comme on le voit dans sa première réaction qui fut d'accepter les associations culturelles, une attitude cohérente avec sa présence au congrès du Sillon tenu à Toulouse (Chansou, 1975).

- 
- Ariste, Louis) & Braud Louis., *Histoire populaire de Toulouse depuis les origines jusqu'à ce jour*. Toulouse, Aux Bureaux du Midi républicain, 1898-1897.
- Arlet, Jacques, *Toulouse à la Belle Époque, 1890-1910*, Toulouse, F. Loubatières, 1999.
- Chappuis Vincent et Bach Agnès, Aux origines des collections patrimoniales des bibliothèques universitaires toulousaines, Bibliothèque de l'Université Toulouse I, Catalogue d'exposition, <http://www.biu-toulouse.fr/sicd/services/sla/manu.HTM>.
- Baillaud Benjamin: *1848-1934. [Discours prononcés à ses obsèques, éloges, articles] et extraits des rapports annuels présentés au Conseil de l'Observatoire de Paris*, Toulouse, E. Privat, 1937.
- Baillaud, René, *Souvenirs ; 1. Souvenirs d'un jeune Toulousain (1885-1907) 2. Souvenirs : parents et amis de Toulouse et de l'Aveyron, d'un siècle à l'autre ; 3. Souvenirs d'un astronome (1908-1977)* [L. Baillaud Éditeur:], 1976.
- Barbot, Jules (Dr), *Les chroniques de la Faculté de médecine de Toulouse du treizième au vingtième siècle / Tome 2. 1793-1905*, Ch. Dirion, Toulouse, 1905.
- Baruch Marc Olivier et Duclert Vincent (sous la dir. de ), *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française : 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000.
- Bouissière Karine, *Les enseignants des facultés laïques toulousaines de 1880 à 1914 --*; sous la dir. de Colette Zytnicki, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, Mém. de maîtrise, 2002.
- Cabanel Patrick, « Un essai de vies parallèles: Ferdinand Buisson et Félix Pécaut », Journée d'étude sur Ferdinand Buisson (30 mai 2000), [http://www.inrp.fr/she/buisson\\_resumes.htm#pecaut](http://www.inrp.fr/she/buisson_resumes.htm#pecaut).
- Cabanel Patrick, La République contre les catholiques, 169-182 in Baruch Marc Olivier et Duclert Vincent 2000.
- Cabanis André, Yves Castan...(et al.), *Toulouse universitaire : 1229-1979*, réalisé par le Comité des manifestations du 750e anniversaire de la création de l'université de Toulouse, Toulouse -- Impr. du Commerce.
- Carpentier Olivier, *La laïcisation des hospices civils de Toulouse aux XIXe et XXe siècles*; sous la dir. de Michel Rongières, thèse Toulouse, 2001.
- Chansou, Joseph, *Une Église change de siècle : histoire du diocèse de Toulouse sous l'épiscopat de M Germain, 1899-1929*, Toulouse, Privat, 1975.
- Clos, Dominique, Notice nécrologique sur M. Edouard Filhol, *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France*, mars 1884.
- Deltheil, Robert, "Un astronome toulousain, Benjamin Baillaud, 1848-1934," *Bull. Soc. Astron. popul. Toulouse* 1960, April-Nr. 69-85.
- Dolléans, Edouard, *Histoire du mouvement ouvrier*. Tome II: 1871 à 1936. Armand Colin, Paris, 1936 cité d'après [http://classiques.uqac.ca/classiques/dolleans\\_edouard/hist\\_mouv\\_ouvrier\\_2/](http://classiques.uqac.ca/classiques/dolleans_edouard/hist_mouv_ouvrier_2/).
- Dresch Jacques (recteur, préfet), *L'Université de Toulouse : son passé, son présent : 1229-1929*, Toulouse, E. Privat, 1929.
- Frexinos Jacques: *Les hôpitaux de Toulouse - Mille ans d'histoires..* Éditions Privat, 2001.
- Lamy, Jérôme, *Archéologie d'un espace savant. L'observatoire de Toulouse aux 18e et 19e siècles : lieux, acteurs, pratiques, réseaux*, Thèse de Doctorat en histoire des sciences, EHESS, 2004.
- Nye Mary Jo, The scientific periphery in France: The faculty of sciences at Toulouse (1880-1930), *Minerva*, Volume 13, Number 3, September 1975, 374 - 403.
- Nye Mary Jo, A provincial scientist, *Chemistry World*, December 2004, 46-49, [www.rsc.org/chemistryworld/restricted/2004/December/](http://www.rsc.org/chemistryworld/restricted/2004/December/).
- Palfray L., Notice sur la vie et les travaux de M. Le Chanoine Senderens, *Bulletin de la Société chimique de France*, 1939, 5 série, t. 6, N° 1.
- Perroud, Claude Marie, Le Doyen C. Caubet (1844-1913), *Revue des Pyrénées*, 4e tr. 1913.
- Pistre Paul, *Les Francs-Maçons à Toulouse*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2002.
- Plassard, L., Le recteur Claude Perroud, souvenir d'un ancien élève, *Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, n°4 Janvier 1920, 145-159.
- Prost, Antoine, *L'enseignement en France (1800-1967)*, Paris, Armand Colin, 1968.

- Rascal, Louis, *Claude-Marie Perroud (1839-1919) : la vie et l'œuvre d'un universitaire au XIXe siècle*, H. Didier, 1941. .
- Renou Marie-Hélène, *Les Hospices Civils de Toulouse au XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse, École des Chartes 1985.
- Rollet, Laurent, Henri Poincaré et la Vulgarisation Scientifique, mémoire DEA, 1994, Université Henri Poincaré, <https://www.univ-nancy2.fr/poincare/perso/rollet/textes/MemoireDEA.PDF>.
- Soula René, *Les Cathares entre légende et histoire, la mémoire de l'albigéisme du XIXe siècle à nos jours*, Puylaurens, Institut d'études occitanes – 2004. .
- Varii Autores, *Centenaire de Paul Sabatier, prix Nobel membre de l'Institut, 1854-1954*, E. Privat, 1956.
- L'ancien collège de Périgord, victime du vandalisme officiel Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, Tome LXIII (2003), [http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/memoires/t\\_63/collperi.htm](http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/memoires/t_63/collperi.htm).